est l'autorité qui serait intervenue dans cette affaire.

Le sénateur des Côtes-du-Nord demande à M. Combes de lui répondre sur ces deux points ou d'accepter une interpellation à ce sujet à l'une des plus prochaines séances du Sénat.

LA COURSE PARIS-VIENNE

(LA TROISIÈME JOURNÉE)

Nous avons dit que la troisième étape de la course Paris-Vienne comprenait le parcours autrichien de Bregenz à Salzbourg, sur une longueur de 357 kilomètres 500 mètres avec de nombreuses neutralisations qui représentent un temps de 4 heures 45.

Cette partie du voyage est certainement la plus accidentée. C'est d'abord la traversée de l'Arlberg, le terrible Arlberg, avec ses montées effrayantes, ses lacets interminables, avec sa descente redoutable où la pente atteint, si elle ne dépasse pas, quinze centimètres par mètre.

Il y a quelques jours, à certains endroits de la route, encore recouverte sous la neige, il a fallu creuser, tasser, tracer de nouveau la voie qui passe entre deux parois de glace. Il sera difficile à deux voitures de se dépasser dans cet étroit couloir.

Un peu plus loin, la route dévale en lacets vertigineux, flanqués d'une haute muraille d'un côté et penchée en quelque sorte de l'autre sur un abîme.

Que, dans ces descentes, les freins s'échauffent et ne puissent plus fonctionner, que les conducteurs veuillent aller trop vite, qu'ils aient le moindre moment d'imprudence et ils peuvent le payer de leur vie.

Plus loin, les coureurs auront à redouter sur les routes autrichiennes les cahoteux profonds.

Le départ de Bregenz

Bregenz, 28 juin. — C'est R. de Knyff, le vainqueur des deux premières journées, qui est parti le premier à 3 h. 30 exactement, suivi bientôt de Henri et Maurice Farman et de l'Anglais Edge, le seul concurrent de Knyff, pour la Coupe Gordon-Bennett.

Edge espère qu'une panne de son adversaire lui permettra de ramener en Angleterre le glorieux trophée, et, en effet, Edge n'a que 1 heure 47 de retard sur le vainqueur de la première étape. Ce n'est donc pas abusivement couru.

Sur la route

Landeck, 127 kilomètres. — Une foule énorme attend les coureurs. Les 50 kilomètres qui précèdent la ville sont en descente sur une route étroite et tortueuse, où il est matériellement impossible à deux autos de marcher de front. Rene de Knyff passe le premier à 6 heures 8 minutes, suivi de près par les frères Farman.

La coupe Gordon-Bennett

Innsbruck, 177 kilomètres 500 mètres. — C'est ici qu'doit être attribuée la Coupe Gordon-Bennett. Toute la ville attend le vainqueur qui, d'après les dernières nouvelles doit être R. de Knyff. Mais, à la stupéfaction générale, ce sont les frères Farman qui arrivent les premiers à 8 heures 33 et 8 h. 40, suivis bientôt de Pinson à 8 h. 47.

L'arrivée à Salzbourg

Salzbourg, 357 kilomètres 500 mètres. — Le temps est splendide. Une foule énorme attend les automobilistes. La ville est pavoisée aux couleurs autrichiennes et françaises. L'arrivée des coureurs a lieu en présence de l'archiduc Louis-Victor, frère de l'Empereur, des archiduc Leopold et Joseph Ferdinand, du comte de Saint-Julien-Wallsee, président du pays de Salzbourg, du Bourgmestre et des membres officiels qui occupent la tribune. Le gagnant de la troisième journée est le baron de Forest (Mercédès), qui arrive à 1 h. 55 m. 52 s., ayant accompli les 357 kil., neutralisations déduites, en 4 h. 57 m., soit une vitesse moyenne de 71 k. 500 à l'heure. De Forest, qui est très disposé, est chaleureusement applaudi. Arrivent ensuite 2e, Henri Farman (Panhard-Levy), à 2 h. 17'21"; 3e, Marcel Renault, Renault, à 2 h. 18'52"; 4e, Zborowsky (Mercédès), à 2 h. 24'41" 1/5; 5e, Edmond Darracq, à 2 h. 31'59"; 6e, Pinson (Panhard-Levy), à 2 h. 38'52" 1/5.

Vainqueurs antérieurs : Masson, Teste, Lexy, Chanchard, Bertreaux, Wargel, Maurice Farman, Kœchlin, Guillaume, P. de Crawhez, Tart, Cruz, de Crawhez, Collin, Roquette, Guders.

CYCLISTES !

Enfin, la maudite pluie a cessé. Vous pouvez sortir vos bécanes, et faire à nouveau ces balades qui vous reposent des fatigues d'une grande semaine de labeur. Mais, pour que votre promenade soit agréable, il vous faut une bicyclette légère, roulant sans efforts ; il faut aussi qu'elle soit solide ; un peu de luxe ne nuit pas.

Eh bien! si vous voulez une machine qui réunisse toutes ces conditions et qui, de plus, soit d'un prix abordable, achetez une « Cleveland » ou une « Crescent », sa sœur.

N'est-ce pas la Cleveland qu'on voit la première partout, dans Paris-Roubaix 1902, Marseille-Paris, Bordeaux-Paris ? c'est toujours pour elle la première place, POURQUOI ?

Parce qu'elle est la meilleure et que les meilleurs coureurs la choisissent. Ni la pluie, ni la boue ne l'ont empêchée d'être la première partout, et POURQUOI ENCORE ?

Parce que sa construction, toutes ses pièces, tous les détails sont d'un fini et d'une solidité à toute épreuve.

Du reste, ces machines ne sont livrées qu'avec les plus sérieuses garanties. D'un autre côté, toutes les pièces étant interchangeables, en cas d'accident, vous trouvez à l'instant même chez l'agent la pièce en remplacement ; là pas besoin d'attendre.

Ces machines sont livrées au choix avec le célèbre moyeu américain A. B. C., à roue libre et frein automatique, le plus simple, le plus léger, le plus puissant. Machines sans chaîne à roue libre.

Chez V. Debeuf-Couvreur, 68, rue de la Gare, Roubaix.

A la même adresse : Cycles « Rochet » la meilleure marque française et cycles de toutes marques à des prix très bas. Vélos d'occasion. Machines à coudre, accessoires et atelier de réparations pour tous les articles.

FORAINS CONTRE PAYSANS

Les Andelys, 28 juin. — Hier, à la fête patronale de Boisemont, au cours d'une discussion survenue entre des jeunes gens de cette commune et des forains, auxquels les premiers reprochaient de les avoir trompés au jeu, l'un de ces derniers, devenu furieux, s'emparant d'un fusil chargé de balles placé dans sa roulotte, en déchargea un coup sur un jeune homme de dix-neuf ans, nommé Leroy, qui avait pris part à la discussion avec plusieurs de ses camarades.

Le jeune Leroy, qui avait reçu toute la charge dans le ventre, tomba inanimé sur le sol. Son état inspire de vives inquiétudes.

Les forains, après cette tentative criminelle, avaient pris la fuite dans la direction de Rouen. Le parquet des Andelys s'est rendu hier à Boisemont.

L'EXCURSION DU « NORD-TOURISTE »

A TOURNAI

Pourquoi nous reparlons de cette belle excursion qui a eu lieu dimanche dernier ? Simplement parce qu'on nous signale un fait intéressant et qui mérite une mention spéciale.

« Savez-vous, nous écrit un aimable correspondant, que notre excursion a été le triomphe d'une célèbre marque roubaisienne, la marque Dussart et Accou ?

» Parmi les deux cents machines qui se sont alignées dimanche matin, rue du Moulin, on ne voyait positivement que des bicyclettes portant l'élégant écusson des constructeurs de la rue Corneille.

» La première par le nombre, la marque roubaisienne est restée durant toute l'excursion la première pour le confort, l'élégance et la vitesse.

» Vive la machine Dussart et Accou ! C'est la meilleure !

» Un vieux touriste. »

COFFRE-FORT HUMBERT-CRAWFORT AND Cᵉ

— Pour avoir allumé de telles convoitises,
Pour avoir fait marcher tant de mobiles gorges,
Que renfermait-il donc, ce vaste coffre à surprises ?
— Un écrin vide ayant contenu trois Congos.

Le serrurier L. G., au sacronnier Victor Vaissier.

Chronique Locale

ROUBAIX

LA QUESTION DES TRAMWAYS

Plusieurs de nos lecteurs nous demandent si le projet de convention avec la Compagnie des Tramways pour la création des lignes nouvelles a chance d'être homologué bientôt par les pouvoirs publics. Nous savons que l'administration municipale, dès son arrivée au pouvoir, s'est préoccupée de hâter la solution de cette importante affaire. Elle a eu plusieurs entretiens avec les représentants de la Compagnie et des démarches ont été faites dans ce but auprès des pouvoirs publics.

M. Fabre, ingénieur principal de la Compagnie des Tramways, s'est rendu samedi, à deux heures, à la Mairie, où il s'est rencontré avec M. Motte, maire, et M. Chatteleyn, premier adjoint, chargé plus spécialement de toutes les questions se rattachant aux tramways. Nous croyons savoir que l'administration municipale, préoccupée des objections que l'autorité supérieure oppose au projet de convention, et désireuse de donner satisfaction à la population roubaisienne, a recherché, de concert avec M. l'ingénieur en chef, une combinaison qui serait de nature à faciliter la création rapide des lignes projetées sur le territoire de Roubaix et l'abaissement immédiat des tarifs. Espérons que, grâce au zèle de la municipalité, ces avantages ne tarderont pas à se réaliser.

CHEZ LES COLLECTIVISTES

Une circulaire intéressante. — Un aveu. — Assemblées générales sans assistants. — La minorité du Conseil et le budget municipal. — La coopérative « La Paix » et le P. O. F.

Nous avons sous les yeux une circulaire adressée par le comité de la section roubaisienne du P. O. F. à ses adhérents. C'est une invitation à l'assemblée générale du Parti qui a eu lieu le mercredi 4 juin.

Ce document contient des renseignements intéressants. Le voici :

PARTI OUVRIER — SECTION ROUBAISIENNE
COMITÉ EXÉCUTIF — CIRCULAIRE N° 8

Camarades,

La prochaine assemblée générale du Parti aura lieu mercredi prochain 4 juin, à huit heures et demie du soir, à la « Paix ». Prière aux secrétaires de convoquer tous leurs membres à cette réunion.

Les membres de la minorité socialiste du Conseil municipal se proposant d'entretenir prochainement les membres du Parti sur les modifications apportées par l'Administration municipale réactionnaire dans le budget municipal de cette année.

Ne croyez-vous pas qu'il y ait lieu de faire à ce sujet une assemblée générale spéciale ?

Si tel est votre avis, il faudrait que vous vous engageiez à assister tous à cette réunion. Il serait en effet regrettable que pour écouter une question qui intéresse tant le Parti en ce moment, « il n'y ait à la réunion que les quelques camarades qui forment l'auditoire ordinaire. »

Nous avons donc des groupes à nous faire connaître leur opinion sur la question, et si, comme nous l'espérons, la réunion a lieu, à y assister en plus grand nombre possible.

Il serait bon aussi, que tous les membres du Parti, adhérents de la coopérative « La Paix » et du Syndicat Textile, assistassent régulièrement aux assemblées générales de ces organisations.

De graves questions, qui intéressent « directement » le Parti Ouvrier y sont ou vont y être débattues. Les délégués du Comité Exécutif voudront bien expliquer à leurs groupes, quelles sont ces questions, et faire comprendre à chacun qu'il est d'absolue nécessité d'assister à toutes les réunions générales de la coopérative et du Syndicat textile.

Nous prions les secrétaires de nous envoyer les communications pour le « Travailleur » au plus tard le « mardi à midi ». Passé ce délai, les communications seraient remises à huit jours plus tard.

Pour le Comité Exécutif,
Le secrétaire : H. LEFEBVRE.

Les modifications apportées au budget municipal ont ému à ce point le comité du P. O. F. qu'il se demande s'il n'y a point lieu de « faire à ce sujet une assemblée générale spéciale ! » Mon Dieu ! nous n'y voyons pas d'inconvénient.

Les collectivistes roubaisiens pourront retirer quelque profit de la comparaison des deux méthodes d'administration : la méthode socialiste qui consiste à gaspiller les deniers publics, à agir avec imprévoyance, à dépenser l'argent des contribuables à tort et à travers, et la méthode républicaine qui met en pratique la sage devise : économie, progrès, prévoyance.

Si M. Bailleul et ses amis veulent se livrer à cette étude avec une entière bonne foi et si leur siège n'est pas fait à l'avance, ils seront obligés de convenir que les « réactionnaires », comme ils les appellent, ont montré dans l'élaboration plutôt pénible du budget, autant d'habileté que de largeur de vues.

Et cependant, citoyens, vous devez en convenir, la tâche n'était pas très facile !

La circulaire N° 8 contient un aveu qui vient confirmer les appréciations que nous avons souvent émises concernant les auditoires socialistes. Quand nous disons qu'à telle ou telle grande réunion du P. O. F., les assistants sont à peine une centaine, le lendemain les feuilles révolutionnaires protestent avec indignation, en affirmant que les assemblées tenues à « la Paix » sont suivies par des milliers d'adhérents.

Or, nous lisons dans la circulaire N° 8 cette phrase instructive : « Il serait regrettable que pour écouter une question qui intéresse tout le Parti, en ce moment, il n'y ait à la réunion QUE LES QUELQUE CINQUANTE CAMARADES QUI FORMENT L'AUDITOIRE ORDINAIRE. »

Cinquante camarades ! Nous voilà bien loin des affluences considérables, des foules enthousiastes, des « milliers de poitrines prolétariennes qui acclament les propagandistes ! »

Le document cité plus haut nous suggère une autre remarque.

On a dit cent fois que la coopérative *La Paix* était avant tout une machine de guerre entre les mains des socialistes. Il en est de même des syndicats fondés par les collectivistes, dans le but faux de défendre les intérêts professionnels.

Et voilà comment les meneurs révolutionnaires trouvent des ressources pour leur propagande, en leurrant et en exploitant les travailleurs.

Une scène regrettable entre douanier et garçons brasseurs. — Une scène regrettable à tous points de vue, sur laquelle la lumière n'est pas encore complètement faite, s'est déroulée, samedi soir, vers dix heures, rue d'Alger. D'après plusieurs personnes qui ont été témoins des faits, voici ce qui se serait passé :

Un préposé des douanes attaché à la caserne du Touquet, à Wattrelos, qui était en congé régulier samedi, en avait profité pour faire la fête, si bien que le soir venu, il était complètement gris. Vers dix heures, passant rue d'Alger, il rencontra un camion de brasseur que conduisaient deux garçons porte-bière. Le douanier a déclaré qu'on lui avait signalé cet attelage comme renfermant des marchandises de fraude. Quoi qu'il en soit, il semble que le moment *était mal choisi pour faire une perquisition ; le règlement* de la douane prescrit, d'ailleurs, aux préposés d'être toujours deux dans ces circonstances.

Le douanier arrêta le camion et voulut le fouiller. *Comme il était en civil et de plus ivre à tomber*, les garçons brasseurs, croyant qu'ils avaient affaire à un faux agent des douanes, voulurent passer outre. L'homme, que la boisson rendait inconscient, aurait, *à ce moment, tiré son revolver et en aurait menacé* les conducteurs.

Cette scène n'avait pas été sans attirer de nombreux curieux ; bientôt, deux à trois cents personnes *étaient rassemblées autour de l'attelage. La foule*, comme d'ordinaire, prit parti contre l'agent du fisc qui expia un peu cher son instant d'oubli, car il fut, paraît-il, littéralement passé à tabac.

Avertis par le tumage, des agents en patrouille sont accourus dans la rue d'Alger et ont conduit le préposé des douanes au dépôt central de police, où il a pu tout à son aise cuver sa bière. M. Marion, commissaire central de police, qui se trouvait encore, à cette heure tardive, dans son cabinet, l'a interrogé, mais il n'a pu en tirer grand'chose. Il a fait aussitôt informer M. Mouy, capitaine des douanes. Le douanier n'a pas été trouvé possesseur de revolver, par contre, il avait une canne à épée et un cassetête.

M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement, l'interrogera dimanche matin.

UNE RÉUNION SOCIALISTE A LA « PAIX ». — Les députés délégués par le groupe socialiste-révolutionnaire de la Chambre pour faire une série de conférences dans le Nord, ont débuté, samedi soir, à Roubaix. Début de mauvais présage ; dans la salle de la coopérative la « Paix », il n'y avait pas plus de trois cents auditeurs. Le nombre des orateurs était proportionnellement beaucoup plus grand : c'étaient Liévin Bailleul, conseiller municipal ; Delory, député, maire de Lille ; Constans, député et maire de Montluçon ; Thivrier, député de l'Allier, le fils du « député en blouse », Vaillant et Dejeante, députés de Paris. Nous ne comptons pas ceux qui étaient excusés, les citoyens Dufour, député d'Issoudun ; Sembat, député de Paris, et Bouveri, député, maire de Montceau.

Le citoyen Henri Lefebvre présidait, entouré des citoyens Wattremez et Bailleul, conseillers municipaux. Ce dernier devait traiter la question municipale, mais en montrant les députés venus des quatre coins de l'horizon, il s'est écrié : Ils sont trop ! et leur a cédé son tour de parole. Le but de la réunion a été *défini par le maire de Lille : c'est de fêter la formation* d'un groupe socialiste-révolutionnaire à la Chambre.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser les discours des différents conférenciers ; rien dans leurs harangues qui n'ait déjà été dit et redit cent fois. On a fait surtout l'apologie du parti socialiste révolutionnaire et combattu l'ennemi, le socialisme opportu*niste, le socialisme arriviste dont le grand chef est* M. Jaurès. On a aussi chanté l'éternel refrain de la lutte des classes qui est, comme chacun sait, l'unique remède, et battu en brèche les radicaux, les maîtres du jour, dont on ne tardera pas à constater la faillite. Le citoyen Vaillant a demandé à ses auditeurs d'étudier s'il ne serait pas avantageux pour les socialistes d'établir la représentation proportionnelle comme en Suisse et en Belgique. Enfin le citoyen Dejeante, de Belleville, au lieu de tonitruer, a blagué « les patrons et, en général, les réactionnaires, opportunistes et radicaux, qu'il met tous, a-t-il dit, dans le même sac. »

Commencée à neuf heures et demie, la réunion a pris fin à onze heures vingt, sans incident.

LE BALAYAGE DES RUES. — La Mairie nous communique la note suivante :

« Dans le but d'être utile aux habitants, l'administration municipale a décidé de faire effectuer le balayage de la voie publique, au droit de leurs maisons, moyennant le paiement d'une redevance de cinq centimes par mètre carré et par mois, avec faculté de profiter de cette mesure pendant un ou plusieurs mois. »

L'ARROSAGE DES RUES. — Aux termes de l'article 108 du règlement de police municipale, modifié par arrêté du 9 juin 1899, les habitants sont tenus, durant la saison des chaleurs et devant les façades de leurs maisons, d'arroser la voie publique, jusqu'au milieu de la chaussée, à huit heures du matin et entre trois et quatre heures de l'après-midi.

Le Maire de la Ville de Roubaix compte sur le concours de la population pour assurer efficacement cette mesure.

L'ÉCOLE DE NATATION. — Le côté payant de cet établissement pourra recevoir les baigneurs le mardi 1er juillet ; le côté gratuit, par suite de travaux à exécuter, ne sera prêt que le surlendemain jeudi. Les demi-journées réservées aux dames sont le mercredi, de trois heures à la fermeture, et le vendredi, de cinq heures du matin à midi.

LE CONFLIT DE LA « PAIX ». — Le conflit qui existait depuis quatre ans au sein de la coopérative la « Paix », entre le Conseil d'administration actuellement en fonctions et le comité de garantie, vient de se terminer d'une façon amiable. Le comité de garantie a accordé l'autorisation de changer les statuts de la société qui avaient été une des causes du procès. Les nouveaux statuts ont été approuvés par l'assemblée générale des coopérateurs.

LES EXAMENS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES. — Samedi, ont eu lieu, à l'école de la rue des Anges, les examens du certificat d'études primaires pour les filles du canton Nord. 122 élèves étaient inscrites, 121 se sont présentées, 109 ont été déclarées admissibles et admises définitivement. Les prix départementaux ont été attribués, le premier à Elvire Béghin, de l'école de la rue Saint-Vincent-de-Paul, le deuxième à Blanche Duquesne, de l'école de la rue Olivier-de-Serres, le troisième à Alida Vanhoenaker, de l'école du Touquet, à Wattrelos.

LES POIDS ET MESURES. — Les rôles relatifs aux droits de vérification des poids et mesures sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

DOCTORAT EN DROIT. — M. Paul Fontaine, fils de Me Fontaine, notaire, vient de passer devant la Faculté de droit de Paris, son dernier examen de doctorat. Il a été reçu avec toutes boules blanches et éloge du jury.

Nous adressons à M. Paul Fontaine nos sympathiques félicitations.

SUCCÈS SCOLAIRE. — Mlle Aline Marchand, élève des Dames de la Sainte-Union, de la rue de l'Espérance, a été reçue aux examens du brevet élémentaire.

Ce succès fait honneur autant aux dévouées maîtresses qu'à leur élève.

UNION COMMERCIALE. — On nous prie d'insérer la note suivante :

Le Comité de l'Union Commerciale a l'honneur d'aviser les adhérents de la société qu'il se réunira le mardi 1er juillet, au lieu ordinaire de ses séances, rue Pauvrée, 24. Il prie ceux des membres qui auraient quelques communications à faire de vouloir bien les produire pour ce jour ; il s'occupera de les examiner et de leur donner la solution qu'elle comportent. — Le secrétaire-général : Houze Chica.

SYNDICAT MIXTE DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE. — Réunions du dimanche 29 juin 1902, au siège Syndical, 22, rue de la Paix : A quatre heures, Société d'Epargne Saint-Paul ; recette mensuelle. — A quatre heures et demie, Société d'Epargne Saint-Rémi ; recette mensuelle. — A cinq heures, Société d'Épargne Saint-Louis ; recette mensuelle. — A cinq heures et demie, Société d'Epargne Saint-Gervais ; recette mensuelle. — La Section d'Archers organise pour le dimanche 6 juillet 1902, son souper annuel qui aura lieu à sept heures, au siège Syndical, 22, rue de la Paix, à l'issue du tirage des prix qui se fera à cinq heures.

OUTRAGE A LA POLICE. — Un ouvrier peigneur, Hector Cléry, âgé de 29 ans, demeurant rue du Gros-Saule, 19, a été arrêté samedi après-midi, vers deux heures, rue de l'Alma, pour ivresse et outrage à la police.

LE REPOS DU DIMANCHE. — Service des pharmacies : Dimanche 29 juin. Pharmaciens de garde : Quartier du Centre, M. Deschodt, Grande-Rue ; quartier de la Gare, M. Wibaux, rue de la Gare.

POTERIE DU BLANC-FOUR. Dépôt : Rue du Calvaire, 50, Tourcoing. — Tuyaux grés vernis.

CHAPELLE DES CARMÉLITES. — Dimanche, 29 juin, à cinq heures, réunion des Associés de l'Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la violation du saint jour du dimanche. Salut solennel, sermon et amende honorable. Indulgence plénière pour les associés aux conditions ordinaires.

Mes CHOMBART-PAYEN, 7 et 9, rue du Boisnoulaix. Confections pour dames et enfants. Jaquettes et Collets, Robes, Costumes-tailleur, Jupes, Jupons, Corsages, Peignoirs. Grand choix de lingerie, trousseaux et layettes.

Mandolines françaises, italiennes, depuis 11 francs ; exposition permanente chez M. Marcelli, 3, rue du Bois. 95107

N'oubliez pas de réclamer partout les COUPONS-PRIMES (Rouges). 4128

LES MÉNAGÈRES feront bien de penser à leur beurre de provision, et de se rappeler que la laiterie d'Oostcamp garantit la purcté et la parfaite conservation de ses beurres.

Adresser au plus tôt les commandes, rue du Bois, 13.

Prix du beurre salé mis en pots : 2 fr. 95 le kilog.

Communications

ROUBAIX. — Union des Travailleurs indépendants de Roubaix. — Dimanche 29 courant, à six heures précises du soir, réunion générale des teinturiers-apprêteurs, chez M. Eugène Willem, rue Boucher-de-Perthes. Communications très importantes ; causerie par M. Demynk. Présence indispensable.

CROIX

ENCORE DEUX VOLS. — La police a été informée samedi par un des directeurs de l'usine Holden qu'une tondeuse de jardin a été volée dans le réduit du champ de lawn-tennis. On soupçonne de ce larcin un ouvrier jardinier qui a travaillé à cet endroit pendant quelques jours et qu'on a dû renvoyer pour son peu d'activité. Une enquête est ouverte.

Le second vol a été commis dans la nuit de vendredi à samedi au préjudice de M. Broux, entrepreneur, rue Kléber. Une vingtaine de kilos de plomb ont été enlevés des maisons en construction qu'il fait élever actuellement entre les rues Pasteur et de l'Avenir. Des recherches ont été faites samedi matin par le garde du quartier, qui a retrouvé des objets volés dans une propriété voisine. Le voleur est recherché.

UNE FAUSSE ALERTE. — Samedi à midi, au moment où sonnait l'Angelus, un petit accident s'est produit à l'horloge de l'église Saint-Martin. Une vis d'arrêt ayant cédé, le volant se décrocha de l'appareil et le poids qui avait été remonté la veille se mit à descendre avec rapidité, tandis que le marteau de sonnerie franchissant la tige de déclanchement, frappait la cloche à coups précipités. A la fin, le poids qui pèse environ 250 kilos, rompit la corde qui le retenait et tomba sur le plancher de sûreté avec un bruit formidable. Cela mit fin à la malencontreuse sonnerie.

Malencontreuse en effet, car les pompiers, pour la plupart ouvriers de fabrique, crurent à un appel du tocsin et se précipitèrent, à leur sortie de l'usine, vers le refuge de la pompe. Pendant le même temps, le clairon jetait ses lugubres appels et l'émoi parmi la population. En quelques minutes tous les appareils furent amenés sur la place Saint-Martin, où la foule s'était amassée, mais personne ne pouvait indiquer le lieu de l'incendie. Le bruit ayant couru que le feu avait éclaté rue Mimbeau, les braves pompiers s'y rendirent dans cette direction. A la fin, on reconnut que tout cela était l'effet d'une fausse alerte et les pompes furent remises en place. On reconnaîtra que l'aventure est plaisante ; mais il est heureux qu'on n'ait pas de sinistre à déplorer.

LANNOY

FLERS-BREUCQ

LA CHASSE AUX LANTERNES. — Les gendarmes de Roubaix, de service au hameau du Breucq, ont dressé vendredi soir, entre neuf et dix heures, de nombreux procès-verbaux à tous les conducteurs de voitures et aux cyclistes qui avaient omis de se munir de la lanterne réglementaire.

UN GRAVE ACCIDENT. — Dans la journée de vendredi, un ouvrier charpentier, Alphonse Desplanque, travaillant pour le compte de M. Wilsqueaux-Chartrain, de Flers-Bourg, était occupé au montage d'une charpente, à une hauteur de trois mètres environ. Les planches sur lesquelles il se trouvait avant tout à coup oscillé et il tomba lourdement sur le sol. On le releva aussitôt et l'on fit mander M. le docteur Detroy, de Flers. Le praticien constata que Alphonse Desplanque avait plusieurs côtes brisées et une blessure à la cuisse. L'ouvrier charpentier a été reconduit à son domicile, rue des Trois-Bonniers, à Flers-Bourg, dans la voiture de M. Picavet-Mesplomb, chez qui l'accident s'était produit. Il devra garder un repos d'au moins six semaines.

LEERS

UN SOLDAT DE LEERS MORT A DUNKERQUE. — Vendredi à quatre heures du soir, est décédé à l'hôpital militaire de Dunkerque un jeune soldat de Leers, Gustave Bataille, de la classe 1900, soutien musicien au 110e régiment d'infanterie. Les parents qui ont été avisés il y a huit jours, par le médecin-chef de l'hôpital, de l'aggravation de la maladie de leur fils, Mme Bataille était au chevet de son fils lorsqu'il rendit le dernier souper après une heure d'agonie. Gustave Bataille avant son départ pour le régiment faisait partie de la Musique municipale où il ne comptait que des amis. Doué d'un excellent caractère, il était très estimé de la population qui a été péniblement impressionnée par la nouvelle de sa mort. Le corps a été ramené au domicile des parents, samedi, dans la soirée. Le service funèbre et l'inhumation auront lieu lundi matin.

ANNAPPES

UNE MORT SUBITE. — Depuis jeudi dernier, M. Florimond Paulvaches, qui habite rue des Hallots, souffrait d'une légère indisposition dont il ne s'expliquait pas bien la cause. Samedi matin sa femme avait vaqué à ses occupations ordinaires. Quand elle revint pour éveiller son mari, elle le trouva presque hors du lit ne donnant plus signe de vie. M. Paulvaches avait sans doute succombé à une congestion cérébrale. Il était âgé de 67 ans et exerçait la profession de tisserand.

HEM

UN VOL DE LÉGUMES. — Une plainte a été portée par M. Jean Pennel, maraîcher, contre un tisserand, Jules Ghévaert, demeurant à Roubaix, qui a été surpris dans l'après-midi de jeudi au moment où il enlevait des pieds de choux-fleurs dans un champ situé près de la ferme Loridant et appartenant à M. Pennel. C'est le fils du fermier qui l'a vu. Sachant que cet homme n'était pas au service du maraîcher, il est allé prévenir ce dernier : pendant ce temps le maraîcher prenait la fuite à travers la campagne.

SAILLY

LA COMMISSION MUNICIPALE DES FÊTES se réunira aujourd'hui dimanche à onze heures à la Mairie pour élaborer le programme de la fête nationale.

CYSOING

BOUVINES

NEUVAINE EN L'HONNEUR DE ST-PIERRE. — De temps immémorial la paroisse de Bouvines a Saint-Pierre pour patron. A l'époque de la bataille de Bouvines, elle possédait déjà la fontaine dite de Saint-Pierre, où l'on n'a jamais cessé de se rendre pour les malades d'yeux et de la fièvre. C'est pour continuer cette dévotion locale et traditionnelle que le pèlerinage a été établi en son honneur.

A l'occasion de ce pèlerinage, une neuvaine solennelle en l'honneur de Saint-Pierre sera donnée du 28 juin au 6 juillet 1902. Les exercices religieux auront lieu dans l'ordre suivant : tous les jours de la semaine, à six heures et quart, messe de pèlerinage ; tous les soirs, au salut, récitation des litanies de Saint-Pierre. Dimanche 6 juillet : grand'messe à dix heures ; vêpres à quatre heures ; après les vêpres, procession et sermon à la fontaine par M. l'abbé Schrauber, missionnaire apostolique ; au retour à l'église, bénédiction du Très-Saint-Sacrement. Les chants seront exécutés par la maîtrise de la paroisse de Wasquehal.

SUCCÈS SCOLAIRES. — Nous sommes heureux d'enregistrer les nombreux succès scolaires obtenus, la semaine, par des élèves de Bouvines : Mlles Odile Demarescaux, élève des Dames de la Sagesse d'Hasbrouck, et Joséphine Thérié, élève de l'école primaire supérieure de Lille, ont obtenu le brevet élémentaire de capacité.

D'autre part, trois élèves, deux garçons et une fille, appartenant aux écoles de Bouvines, ont été présentés au certificat d'études de Cysoing. Tous trois ont passé cet examen avec succès.

IMPRIMERIE ALFRED REUX Maison fondée en 1835
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité d'AFFICHES, Prospectus à bon marché.
Programmes, Invitations, Conversations 3

POUR AVOIR DES DENTS imitant le naturel et à des prix modérés. S'adresser à M. Polack, dentiste, rue d'Inkermann, 56, les mardis et vendredis de 2 à 5 heures. Extraction sans aucune douleur.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL)

L'AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD

L'INSTRUCTION

Paris, 28 juin. — M. Leydet, juge d'instruction, a entendu, ce matin, M. Heine, banquier, au sujet des relations financières qui auraient existé entre lui et les Humbert. M. Heine a affirmé aux magistrats, qu'il n'avait jamais été, à aucun moment, sollicité par les Humbert, qu'il n'avait jamais, non plus, eu aucun rapport d'affaires avec eux, et que, d'ailleurs, ses livres en font foi.

Cette après-midi le juge a entendu M. Delacherie de passage à Paris au sujet d'une lettre qu'il lui a récemment écrite. Le juge a ensuite entendu Mme de Pélissier. A cinq heures, enfin, il a reçu la déposition de M. Magnin, sénateur, ancien gouverneur de la Banque de France, au sujet des dépôts et des comptes que les Humbert auraient eus dans l'établissement financier qu'il dirigeait.

Le « Français » dit que, contrairement à ce qui a été annoncé, M. Berthelot continue toujours son enquête au sujet des 500.000 francs que M. Humbert, ancien Garde des Sceaux, aurait placés lors de la chute de l'Union Générale. Mais ce magistrat n'a jamais porté ses investigations dans les banques.

M. DELACHERIE CHEZ LE JUGE D'INSTRUCTION

Paris, 28 juin. — M. Delacherie, qui s'était présenté aujourd'hui spontanément chez le juge d'instruction, venait lui demander de rendre une ordonnance de non-lieu en sa faveur, lui expliquant qu'étant qu'il garderait sa situation d'inculpé, il lui serait impossible de trouver une situation. M. Leydet lui a répondu qu'il lui était impossible de prendre une ordonnance de non-lieu en sa faveur tant que l'affaire ne serait pas close.

M. Delacherie a adressé aussitôt à M. le ministre de la justice une lettre protestant contre son arrestation et le traitement qu'il a subi.

Le juge d'instruction a profité de la présence à Paris de M. Delacherie pour l'interroger et lui a demandé quelles personnes avaient bien pu servir de conseil à Mme Humbert. M. Delacherie a répondu que ça ne pouvait être que son beau-père, l'ancien garde des sceaux.

Tant que M. Gustave Humbert a vécu, dit-il, la procédure a été merveilleuse ; à partir de sa mort, elle a périclité ; on en a été réduit aux expédients. Pour moi, il est l'instigateur et le meneur de toutes les affaires. M. Delacherie a déclaré que tous les intermédiaires avaient été trompés, comme lui, par vingt années de procédure, et que les seuls coupables de l'escroquerie, sont les magistrats, qui ne se sont jamais enquis de l'existence du testament, et Mes Auzoux et Parmentier, qui ont fait les remplois sans s'inquiéter de savoir si les 500.000 francs qui leur étaient remis pour être employés, provenaient bien de coupons de titres de rentes.

UNE CONDAMNATION A MORT

Paris, 28 juin. — La Cour d'assises de la Seine a condamné, aujourd'hui, à la peine de mort, Bidaud, qui, le 1er février, assassina avec préméditation, uniquement pour s'emparer de ses économies, le jardinier Leroy, à Bondy-Forêt. La fille Lebouleux, la complice de Bidaud, a été condamnée à cinq ans de prison.

UN IMMENSE INCENDIE A PRÉTORIA. — Paris, 28 juin. — Le « Rappel » de demain publie la dépêche suivante :

« Capetown, 26 juin. — Un incendie a presque complètement détruit le centre de la ville de Prétoria. Les dégâts sont énormes ; plusieurs édifices publics ont été complètement brûlés. Les détails manquent encore. »

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE DE DOUAI. — Dans son numéro de samedi soir, le « Douai Républicain » dément l'information d'un journal de Paris sur une affaire d'espionnage qui se serait passée à Douai.

UN GRAVE ACCIDENT A ANNŒULLIN. — Un grave accident s'est produit, samedi, à Annœullin, à l'occasion d'un mariage. Les amis des mariés tiraient le canon ; l'un d'eux, le frère du marié, M. Gustave Chandrelier, âgé de 27 ans, ouvrier mineur, au moment du départ de la noce, alluma la mèche d'un petit canon, qui, malheureusement, éclata dans ses mains. Le blessé fut transporté à l'hôpital de Seclin. Il a dû subir l'amputation d'une main ; il a un œil perdu et l'on craint qu'il ne perde l'autre. Son état est très grave.

UN VOL DE BIJOUX A HAUTMONT. — Mme Ovigneur, belle-fille de M. Ovigneur, avocat à Lille, était partie de Lille, vendredi, se rendant à Hautmont. Sa malle la suivait dans un compartiment de marchandises. Quand elle arriva à destination, elle constata la disparition d'une broche avec brillants et d'une garniture de cou en or, d'une valeur totale de 2.000 francs.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Delbande-Courbon, décédé à Lille, à l'âge de 89 ans.

— Vendredi, est décédé à Estaires, dans sa 55e année, M. l'abbé Degruson, ancien curé de Moncheaux-en-Pévèle. Ses funérailles auront lieu, lundi, à onze heures, en l'église d'Estaires.

— Les obsèques de M. Désiré Dubois ont eu lieu, vendredi, en l'église Saint-Pierre, à Douai.

— Les funérailles de M. l'abbé Pagniez, curé de Beauvois, ont été célébrées, samedi, à Somain.

Dernières nouvelles sportives

NATATION

LONDRES, 28 juin. — (Par dépêche.) — Aujourd'hui a été disputé, à Hingegate, le championnat anglais du mille pour nageurs amateurs. Il y avait vingt et un partants. Le gagnant, un Anglais, nommé Jarvis, champion depuis six ans, a couvert le mille en 25 minutes 35 secondes. Il avait une avance de 70 yards sur le second et de 85 yards sur le